

Appel à projet pour le CLEA



La communauté urbaine est le premier territoire d'Île-de-France en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC) en milieu scolaire. Elle met en œuvre également sur son territoire le plus grand Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) en région parisienne !

Vous êtes artiste et vous souhaitez vous engager dans une démarche d'éducation artistique et culturelle ?

Le [Contrat Local d'Éducation Artistique](#) du Grand Paris Seine & Oise en partenariat avec la DRAC et l'Académie de Versailles, vous donne l'opportunité de transmettre votre processus de création pendant une résidence-mission où vous pourrez aller à la rencontre de tous les publics. Les collectifs d'artistes devront construire leur réponse à l'appel à projet autour du thème suivant : "Détournements de patrimoine », architectural, immatériel, industriel et technique, paysager, rural..." Cette thématique est valable pour les deux années.

Pendant deux ans, profitez de ce projet d'envergure sur le plus grand CLÉA d'Île-de-France pour nourrir votre créativité et agrandir votre réseau professionnel.

Candidatez à notre appel à projet avant le 7 janvier 2020 !

Comment candidater ?

Pour candidater nous vous invitons à remplir le [dossier de candidature d'appel à projet](#).

L'envoi des candidatures se fait uniquement par courriel, en un seul fichier au format PDF (n'excédant pas les 8 Mo) ou via We Transfer. Un accusé de réception vous sera envoyé avec la liste des pièces reçues. La candidature est à adresser à la boîte électronique suivante : clea@gpseo.fr

La date limite pour l'envoi des dossiers est fixée au mardi 7 janvier 2020.

Document(s)

[Appel à candidature CLÉA 2020-2022](#)

[Flyer d'appel à projet CLÉA](#)

